



Le 08 août 2018

Communiqué de presse

Travaux Rue Faggianelli

La mairie de Bastia a émis un arrêté de péril sur les façades de l'immeuble situé à l'angle de la rue Faggianelli et rue Napoléon. En effet le risque de chute imminent de blocs de façade constituait une réelle menace pour la sécurité des passants et des riverains.

Cet arrêté de péril commande à la copropriété d'engager sur le champ les travaux d'urgence à réaliser sur la façade. Le syndic a donc mandaté une entreprise à cet effet. Cependant les travaux débutés le 6 août ont été générateurs de nouveaux désordres contraignant la Mairie de Bastia à les suspendre hier.

Ce matin après une réunion de concertation des différentes parties en présence d'un expert, de nouvelles mesures de sécurisation ont été imposées à l'entreprise telles que: pose de filets anti gravats complémentaires, extension du périmètre de sécurité, mise à disposition par l'entreprise de personnel dédié à la sécurité des passants...